

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP.139/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) TONNES D'HYPOCHLORITE DE CALCIUM 67% MINIMUM POUR LA DESINFECTION DE L'EAU.**

**Date de Publication** : ...31/10/2019

**Date d'ouverture des offres** : ...03/12/2019

La REGIDESO lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture et la livraison CIP déchargées dans les entrepôts de la REGIDESO de trente (30) Tonne d'hypochlorite de calcium pour la désinfection d'Eau potable.

Les caractéristiques des produits souhaités par la REGIDESO sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

### **1. Objet**

Le présent marché concerne la fourniture de **Quarante (40) tonnes d'Hypochlorite de calcium** sous forme de granulés et d'aspect blanc dont la teneur en chlore actif est de 67% minimum.

### **3. Financement**

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO.

### **3. Allotissement**

Le marché est constitué d'un seul lot **relatif à la fourniture de Quarante (40) Tonnes d'Hypochlorite de calcium 67% minimum.**

### **4. Spécification du Marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

### **5. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale de tous les pays justifiant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151 ;152 ;154 du Code des Marchés Publics du 29/01/2018.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi du 29/01/2018. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

Un soumissionnaire ne doit pas être affilié à une société ou une entité qui a fourni des services de conseil pendant la phase préparatoire de ce DAO, ni à celle qui a été engagée ou sera engagée comme Maître d'Œuvre au titre du Marché.

## 6. Garantie de soumission

Une garantie de soumission de **Dix Millions de Francs Burundais (10 000 000 FBU)** ou l'équivalent en monnaie de l'offre, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe, est exigée.

**N.B : L'absence de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse tandis que les chèques ne sont pas acceptables.**

## 7. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 8. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de **7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes**, heure locale, à l'adresse ci-après :

**Service des Approvisionnements de la REGIDESO**  
**Avenue Pierre NGENDANDUMWE, Immeuble CENTRAL BUILDING**  
**B.P. 660 BUJUMBURA**  
**Tél : 22221169 / 22225163.**

Il pourra être obtenu au service des approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° **1132/005** ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la REGIDESO ;
- d'un bordereau de cinquante mille Francs Burundais (50.000FBU) non remboursables au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de l'OBR.**

## 9. Dépôt et ouverture des offres.

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO B.P. 660 Bujumbura, au plus tard le **3/12/2019** à 9 heures précise.

Elles porteront la mention: « **Offre pour la fourniture de Quarante (40) Tonnes d'Hypochlorite de calcium 67% minimum, DAOI N° DNCMP /.../139.../F/2019-2020**». **A n'ouvrir qu'en séance publique du 03/12/2019 à 9 heures 30 minutes.**

L'ouverture des offres aura lieu le **03.../12.../2019** à 9 heures30 min dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO.

## 10. Délai de livraison

Le délai de livraison CIP Bujumbura est fixé à **trois (03) mois calendaires** au maximum. Ce délai commence à courir à partir de la notification définitive du marché.

En cas de retard de livraison ou de livraison non conforme aux stipulations du marché, le fournisseur subira les pénalités prévues par la loi sur les Marchés Publics.

### 11. Réception des fournitures

Dès la notification de l'avis d'arrivée, les membres de la commission de réception et le fournisseur ou son représentant procéderont conjointement à la réception des fournitures dans les magasins de la REGIDESO.

### 12. Renseignements

Toute demande de renseignement doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours avant l'ouverture des offres. L'acheteur répondra par écrit à tous les soumissionnaires sans toutefois mentionner le demandeur avec accusé de réception contresignée.

Fait à Bujumbura, le 24/10/2019

LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA REGIDESO

Siméon HABONIMANA

*P. O. BAZA*  
*Antaff*

